

Procès-verbal Cé exceptionnel

26 mars 2026

18h

Teams

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum

La direction constate le quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité. 01-CÉ-2026-3-26

3. Grille-matière

La grille matière est modifiée.

En maternelle, les élèves auront 30 minutes par semaine d'éveil aux arts, 30 minutes d'éducation physique et 30 minutes de psychomotricité.

Les enseignants d'arts dramatiques et de musique se partageront la tâche d'éveil aux arts en maternelle

Adopté à l'unanimité. 02-CÉ-2026-3-26

4. Plan d'effectif

Le plan d'effectif est présenté pour l'année 2026-2027

Ajout d'un enseignant d'éducation physique (3 jours sem)

Technicienne en éducation spécialisée (2 temps plein)

Orthopédagogie (2 temps plein)

Soutien linguistique (1 jour sem)

Psychoéducation (3 jours sem)

Orthophonie (2x 4jours/sem)

5. Levée de la séance 18h45.



Présidente



Directrice